



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 7 avril 2015 à 18 h

à la salle Saint Mandé – Villentris

\*\*\*

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE

La séance s'est ouverte sous la présidence de M. Claude DOUCET.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> avril 2015

### Etaient présents :

- M. Jean AUFRERE, Mme Annie CHRETIEN (Ecueillé)
- Mme Catherine BARANGER (Faverolles)
- M. Alain MOREAU, M. Georges BIDEAUX (Fontguenand)
- M. Daniel COUTANT (Frédille)
- M. Alain REULLON, Mme Marinette HUET (Gehée)
- M. Philippe KOCHER (Heugnes)
- Mme Lydie CROUZET, M. Serge CLERCQ (Jeu-Maloches)
- M. Patrick GARGAUD (Langé)
- M. Bruno TAILLANDIER, Mme Mireille CHALOPIN, M. Marcel DECOURTIEUX (Luçay-le-Mâle)
- M. Francis COUTURIER, M. Francis JOURDAIN (Lye)
- M. Gérard SAUGET (Pellevoisin)
- M. Guy LEVEQUE (Préaux)
- Mme Chantal GODART (Selles-sur-Nahon)
- M. Claude DOUCET, Mme Josette DEBRAIS, M. Alain RAVOY, Mme Marie-France MARTINEAU, M. Gilles BRANCHOUX (Valençay)
- M. Christian JACQUIN, Mme Annick BROSSIER (La Vernelle)
- M. Joël RETY, M. Michel MAYE (Veuil)
- M. Jean-Charles GUILLET, M. Michel PAULMIER (Vicq-sur-Nahon)
- M. Patrick MALET, Mme Liliane REMONDIERE (Villentris)

### Avaient donné pouvoir :

- M. Alain POURNIN (Ecueillé) à M. Jean AUFRERE
- M. William GUIMPIER (Faverolles) à Mme Catherine BARANGER
- Mme Sophie GUERIN (Heugnes) à M. Philippe KOCHER
- Mme Bernadette COUTANT (Langé) à M. Patrick GARGAUD
- M. Denis LOGIE (Pellevoisin) à M. Gérard SAUGET
- M. Alex CHIPAULT (Préaux) à M. Guy LEVEQUE

### Participaient également :

- M. Sylvain COLAS, Trésorier de la CCEV
- Mme Alice CAILLAT, Directrice Générale des Services de la CCEV
- Mme Michèle MEUNIER, comptable de la CCEV

## RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

### FONCTIONNEMENT

1. Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 1er avril 2015

### INSTITUTION

2. Délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président

### FINANCES ET PROSPECTIVE

3. Approbation des comptes administratifs et de gestion 2014
  - Budget principal
  - Budget annexe « abattoir »
  - Budget annexe « aménagement des zones d'activités »
4. Approbation des comptes de gestion 2014 des Communautés de Communes des Pays d'Ecueillé et de Valençay (comptes de dissolution)
5. Affectation des résultats 2014
6. Vote du budget principal et des budgets annexes 2015
7. Attribution de compensation 2015 pour la commune de Vicq-sur-Nahon

### PERSONNEL

8. Ouverture d'un poste d'agent d'accueil à la déchetterie des Portes de Valençay

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

9. Vente des terrains de la ZA de Villegouin
10. ZA de l'Aray à Ecueillé : établissement du prix de vente des terrains disponibles

### ESPACE GATINES

11. Signature de la convention SPRO

### QUESTIONS DIVERSES

Le Président salue les délégués présents, remercie Monsieur le Maire de la commune de Villentrois de son accueil dans la salle Saint Mandé ainsi que Monsieur le Trésorier pour sa participation à la réunion, puis il ouvre la séance.

## FONCTIONNEMENT

### DOSSIER N°1 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2015

*Délibération n° 2015/45*

Les conseillers n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2015, le Président propose de surseoir à son approbation à un prochain conseil.

Considérant que les conseillers n'ont pas eu le temps de prendre connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2015,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de surseoir à l'approbation du compte rendu du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> avril 2015.

## INSTITUTION

### DOSSIER N°2 : DELEGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

*Délibération n° 2015/46*

Par délibération en date du 14 avril 2014, le conseil communautaire a délégué au Président un certain nombre de pouvoirs parmi lesquels :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux seuils du Code des Marchés Publics en vigueur (fournitures et services - travaux) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- Autoriser, au nom de la Communauté de Communes, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- Signer des conventions d'occupation et d'utilisation des locaux de l'Espace Gâtines (salle de réunion, de permanence, hall d'exposition, espace public numérique, etc.) hors les bureaux de la pépinière/hôtel d'entreprises.

En vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président propose d'étendre ces pouvoirs aux domaines suivants :

- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite fixée de 5 000 € ;
- Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi

n°2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 € ;
- Fixer les taux de révision des loyers définis chaque année par l'Etat et les appliquer aux logements sociaux gérés par la CCEV.

Les délégations consenties prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement des conseils municipaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et 5211-10,

Vu la loi n°2004-809 du 13 avril 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire délègue l'ensemble des pouvoirs mentionnés précédemment et autorise le Président à signer tout document relatif à ces dossiers.

## BUDGET – FINANCES

### DOSSIER N°3-1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET PRINCIPAL

*Délibération n° 2015/47*

Le Président ayant cédé la présidence au vice-Président délégué aux finances, ce dernier présente le compte administratif 2014 du budget principal de Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)				
<u>DEPENSES</u>				
N°	Chapitre	Prévu	Réalisé	%
011	Charges à caractère général	1 746 729,73 €	1 417 113,25 €	35,34%
012	Charges de personnel et frais assimilés	622 000,00 €	595 877,09 €	14,86%
014	Atténuations de produits	1 081 000,00 €	1 078 407,87 €	26,90%
022	Dépenses imprévues	109 000,00 €		
023	Virement à la section d'investissement	471 179,00 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	475 000,00 €	385 398,31 €	9,61%
65	Autres charges de gestion courante	370 000,00 €	312 267,15 €	7,79%
66	Charges financières	54 000,00 €	50 593,95 €	1,26%
67	Charges exceptionnelles	223 000,00 €	170 000,00 €	4,24%
<b>TOTAL</b>		<b>5 151 908,73 €</b>	<b>4 009 657,62 €</b>	<b>100%</b>

<b>RECETTES</b>				
<b>N°</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>%</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	662 908,73 €	662 908,73 €	12,59%
013	Atténuations de charges	255 000,00 €	304 543,99 €	5,78%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 000,00 €	63 811,39 €	1,21%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	134 000,00 €	125 734,67 €	2,39%
73	Impôts et taxes	2 644 000,00 €	2 639 144,40 €	50,13%
74	Dotations, subventions et participations	1 125 000,00 €	1 151 761,42 €	21,88%
75	Autres produits de gestion courante	213 000,00 €	236 650,25 €	4,49%
77	Produits exceptionnels	0,00 €	80 250,60 €	1,52%
<b>TOTAL</b>		<b>5 151 908,73 €</b>	<b>5 264 805,45 €</b>	<b>100%</b>

<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 255 147,83 €</b>
-----------------------------------	-----------------------

<b>INVESTISSEMENT (présentation simplifiée)</b>				
<b>DEPENSES</b>				
<b>N°</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
001	Solde d'exécution reporté	219 073,77 €	219 073,77 €	
020	Dépenses imprévues	60 000,00 €		
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 000,00 €	63 811,39 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	192 000,00 €	186 397,88 €	
21	Immobilisations corporelles	658 000,00 €	347 216,71 €	107 392,00 €
23	Immobilisations en cours	587 900,00 €	85 943,85 €	216 725,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 834 973,77 €</b>	<b>902 443,60 €</b>	<b>324 117,00 €</b>

<b>RECETTES</b>				
<b>N°</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
021	Virement section de fonctionnement	471 179,00 €		
024	Produits de cessions d'immobilisations	100 000,00 €		
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	475 000,00 €	385 398,31 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	439 542,77 €	362 374,42 €	79 964,00 €
13	Subventions d'investissement	347 252,00 €	239 382,73 €	95 388,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €	967,14 €	
23	Immobilisations en cours		768,43 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 834 973,77 €</b>	<b>988 891,03 €</b>	<b>175 352,00 €</b>

<b>Excédent</b>	<b>86 447,43 €</b>
<b>Déficit en RAR</b>	<b>-148 765,00 €</b>
<b>Déficit global</b>	<b>-62 317,57 €</b>

SYNTHESE			
Libellé	Réalisé en 2014		Restes à réaliser
F – Dépenses	4 009 657,62 €		
F – Recettes	5 264 805,45 €		
<b>Fonctionnement</b>	<b>Excédent</b>	<b>1 255 147,83 €</b>	
I – Dépenses	902 443,60 €		324 117,00 €
I – Recettes	988 891,03 €		175 352,00 €
<b>Investissement</b>	<b>Excédent</b>	<b>86 447,43 €</b>	<b>Déficit en RAR -148 765,00 €</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>			<b>Déficit -62 317,57 €</b>

<b>Excédent en tenant compte des restes à réaliser</b>	<b>1 192 830,26 €</b>
--	-----------------------

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité des délégués votants, le Président ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2014 du budget principal de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

### DOSSIER N°3-2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE « ABATTOIR »

*Délibération n° 2015/48*

Le Président ayant cédé la présidence au vice-Président délégué aux finances, ce dernier présente le compte administratif 2014 du budget annexe « abattoir » de Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)		
<u>DEPENSES</u>		
Chapitre	Prévu	Réalisé
Charges de gestion générale	149 680,00 €	139 757,83 €
Charges de personnel	179 500,00 €	170 512,76 €
Virement en section d'investissement	25 000,00 €	
Autres charges de gestion courante	15 500,00 €	
Charges exceptionnelles	3 500,00 €	1 809,05 €
Intérêts des emprunts	9 500,00 €	8 444,63 €
Dotations aux amortissements	53 000,00 €	52 754,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>435 680,00 €</b>	<b>373 278,96 €</b>
<u>RECETTES</u>		
Chapitre	Prévu	Réalisé
Excédent reporté	35 680,00 €	35 680,00 €
Remboursement sur rémunérations		219,36 €
Vente de produits et prestations de service	335 000,00 €	348 463,05 €
Autres produits de gestion courante		521,38 €
Subventions exceptionnelles	50 000,00 €	50 000,00 €
Produits exceptionnels		15,00 €
Amortissements des subventions	15 000,00 €	13 716,50 €
<b>TOTAL</b>	<b>435 680,00 €</b>	<b>448 615,29 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>75 336,33 €</b>

<b>INVESTISSEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b><u>DEPENSES</u></b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
Déficit reporté	62 115,05 €	62 115,05 €	
Capital des emprunts	53 000,00 €	52 791,97 €	
Acquisition de matériel et outillage	17 296,00 €	10 730,00 €	6 566,00 €
Travaux sur bâtiments	38 222,00 €		38 222,00 €
Construction atelier de découpe	532 435,00 €	12 472,50 €	519 962,00 €
Amortissements des subventions	15 000,00 €	13 716,50 €	
<b>TOTAL</b>	<b>718 068,05 €</b>	<b>151 826,02 €</b>	<b>564 750,00 €</b>

<b><u>RECETTES</u></b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
Virement section de fonctionnement	25 000,00 €		
Affectation du résultat	43 068,05 €	43 068,05 €	
Subvention Région	213 000,00 €		213 000,00 €
Emprunts	384 000,00 €		384 000,00 €
Amortissements	53 000,00 €	52 754,69 €	
<b>TOTAL</b>	<b>718 068,05 €</b>	<b>95 822,74 €</b>	<b>597 000,00 €</b>

<b>Déficit</b>	<b>-56 003,28 €</b>
<b>Excédent en RAR</b>	<b>32 250,00 €</b>
<b>Déficit global en investissement</b>	<b>-23 753,28 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité des délégués votants, le Président ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2014 du budget annexe « abattoir » de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

**DOSSIER N°3-3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE  
« AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES »** *Délibération n° 2015/49*

Le Président ayant cédé la présidence au vice-Président délégué aux finances, ce dernier présente le compte administratif 2014 du budget annexe « aménagement des zones d'activités » de Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

<b>FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)</b>		
<b><u>DEPENSES</u></b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Charges de gestion générale	32 425,74 €	5 159,61 €
Virement en section d'investissement	130 318,00 €	
Autres charges de gestion courante	3 000,00 €	
Dépenses imprévues	1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>166 743,74 €</b>	<b>5 159,61 €</b>

<b>RECETTES</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>
Résultat reporté	46 743,74 €	46 743,74 €
Produits des services du domaine		670,00 €
Subventions exceptionnelles	120 000,00 €	120 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>166 743,74 €</b>	<b>167 413,74 €</b>

<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>162 254,13 €</b>
-----------------------------------	---------------------

<b>INVESTISSEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
Déficit reporté	44 649,64 €	44 649,64 €	
Acquisition de terrains ZA de Vicq-sur-Nahon	60 000,00 €	3 046,26 €	
Acquisition de terrains ZA de Pellevoisin	38 318,00 €	32 513,73 €	
Signalisation et réseaux de voirie	54 051,00 €		15 000,00 €
Dépenses imprévues	2 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>199 018,64 €</b>	<b>80 209,63 €</b>	<b>15 000,00 €</b>

<b>RECETTES</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Prévu</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>
Virement section de fonctionnement	130 318,00 €		
Excédent de fonctionnement capitalisé	68 700,64 €	68 700,64 €	
<b>TOTAL</b>	<b>199 018,64 €</b>	<b>68 700,64 €</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Déficit</b>	<b>-11 508,99 €</b>
<b>Déficit en RAR</b>	<b>15 000,00 €</b>
<b>Déficit global en investissement</b>	<b>-26 508,99 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité des délégués votants, le Président ne prenant pas part au vote, le compte administratif 2014 du budget annexe « aménagement des zones d'activités » de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay.

## **DOSSIER N°3-4 : COMPTES DE GESTION 2014 – BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES**

*Délibération n° 2015/50*

Vu la présentation et l'approbation des comptes administratifs 2014 des budgets principal et annexes de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay,

Vu la présentation détaillée du compte de gestion 2014 des budgets principal et annexe par Monsieur le Receveur,

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les



mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les écritures sont régulières et justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Déclare que les comptes de gestion 2014 dressés par Monsieur le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part (budgets principal et annexes « abattoir » et « aménagement des zones d'activités »),
- Approuve les comptes de gestion 2014 dressés par Monsieur le Receveur.

#### **DOSSIER N°4 : COMPTE DE DISSOLUTION 2014 – BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DES PAYS D'ECUEILLE ET DE VALENÇAY**

*Délibération n° 2015/51*

Vu la présentation détaillée des comptes de gestion (comptes de dissolution) de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé et de la Communauté de Communes du Pays de Valençay (budgets principaux et annexes),

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Déclare que les comptes de gestion 2014 dressés par Monsieur le Receveur pour la dissolution de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé et de la Communauté de Communes du Pays de Valençay n'appellent ni observation ni réserve de sa part,
- Approuve les comptes de gestion 2014 tels que présentés.

#### **DOSSIER N°5-1 : AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET PRINCIPAL**

*Délibération n° 2015/52*

Le Président propose d'affecter le résultat 2014 du budget principal comme suit :

**Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2014** **1 255 147,83 €**

Excédent d'investissement au 31 décembre 2014	86 447,43 €
Déficit d'investissement en restes à réaliser Dépenses : 324 117 € et Recettes : 175 352 €	-148 765,00 €
<b>Déficit total</b>	<b>-62 317,57 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b>	<b>62 317,57 €</b>
<b>Affectation complémentaire</b>	<b>400 000,00 €</b>
<b>Affectation totale à l'article 1068 du budget 2015</b>	<b>462 317,57 €</b>

**Soit une reprise de l'excédent de fonctionnement pour le budget 2015**

**792 830,26 €**

Vu l'approbation des comptes administratif et de gestion du budget principal,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2014 du budget principal tel que proposé par le Président.

**DOSSIER N°5-2 : AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE  
« ABATTOIR »** *Délibération n° 2015/53*

Le Président propose d'affecter le résultat 2014 du budget annexe « abattoir » comme suit :

**Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2014** **75 336,33 €**

Déficit d'investissement au 31 décembre 2014	-56 003,28 €
Excédent d'investissement en restes à réaliser Dépenses : 564 750 € et Recettes : 597 000 €	32 250,00 €
<b>Déficit total</b>	<b>-23 753,28 €</b>
<b>Affectation à l'article 1068 du budget 2015</b>	<b>23 753,28 €</b>

**Soit une reprise de l'excédent de fonctionnement pour le budget 2015** **51 583,05 €**

Vu l'approbation des comptes administratif et de gestion du budget annexe « abattoir »,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2014 du budget annexe « abattoir » tel que proposé par le Président.

**DOSSIER N°5-3 : AFFECTATION DU RESULTAT 2014 – BUDGET ANNEXE  
« AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES »** *Délibération n° 2015/54*

Le Président propose d'affecter le résultat 2014 du budget annexe « aménagement des zones d'activités » comme suit :

**Excédent de fonctionnement au 31 décembre 2014** **162 254,13 €**

Déficit d'investissement au 31 décembre 2014	-11 508,99 €
Déficit d'investissement en restes à réaliser Dépenses : 15 000 € et recettes : 0 €	-15 000,00 €
<b>Déficit total</b>	<b>-26 508,99 €</b>
<b>Affectation obligatoire</b>	<b>26 508,99 €</b>
<b>Affectation facultative complémentaire</b>	<b>50 000,00 €</b>
<b>Affectation totale à l'article 1068 du budget 2015</b>	<b>76 508,99 €</b>

**Soit une reprise de l'excédent de fonctionnement pour le budget 2015** **85 745,14 €**

Vu l'approbation des comptes administratif et de gestion du budget annexe « aménagement des zones d'activités »,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2014 du budget annexe « aménagement des zones d'activités » tel que proposé par le Président.

Le Président présente aux délégués le projet de budget principal 2015 suivant :

FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)					
DEPENSES		PREVISIONS 2014	REALISE 2014	PREVISIONS 2015	
N°	Chapitre	Montant	Montant	Montant	%
011	Charges à caractère général	1 746 729,73 €	1 417 113,25 €	1 978 722,26 €	38%
012	Charges de personnel et frais assimilés	622 000,00 €	595 877,09 €	687 000,00 €	13%
014	Atténuations de produits	1 081 000,00 €	1 078 407,87 €	1 142 000,00 €	22%
022	Dépenses imprévues	109 000,00 €		160 000,00 €	3%
023	Virement à la section d'investissement	471 179,00 €		512 108,00 €	10%
042	Opérations de transfert entre sections	475 000,00 €	385 398,31 €	185 000,00 €	4%
65	Autres charges de gestion courante	370 000,00 €	312 267,15 €	370 000,00 €	7%
66	Charges financières	54 000,00 €	50 593,95 €	46 000,00 €	1%
67	Charges exceptionnelles	223 000,00 €	170 000,00 €	103 000,00 €	2%
<b>TOTAL</b>		<b>5 151 908,73 €</b>	<b>4 009 657,62 €</b>	<b>5 183 830,26 €</b>	<b>100%</b>

RECETTES		PREVISIONS 2014	REALISE 2014	PREVISIONS 2015	
N°	Chapitre	Montants	Montants	Montants	%
002	Résultat de fonctionnement reporté	662 908,73 €	662 908,73 €	792 830,26 €	15%
013	Atténuations de charges	255 000,00 €	304 543,99 €	306 000,00 €	6%
042	Opérations d'ordre entre sections	118 000,00 €	63 811,39 €	66 000,00 €	1%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	134 000,00 €	125 734,67 €	143 000,00 €	3%
73	Impôts et taxes	2 644 000,00 €	2 639 144,40 €	2 561 000,00 €	49%
74	Dotations, subventions et participations	1 125 000,00 €	1 151 761,42 €	1 104 000,00 €	21%
75	Autres produits de gestion courante	213 000,00 €	236 650,25 €	210 000,00 €	4%
77	Produits exceptionnels	0,00 €	80 250,60 €	1 000,00 €	0%
<b>TOTAL</b>		<b>5 151 908,73 €</b>	<b>5 264 805,45 €</b>	<b>5 183 830,26 €</b>	<b>100%</b>

INVESTISSEMENT (présentation par programme) – 1/3							
<u>DEPENSES</u>	RAR	Propositions	TOTAL	<u>RECETTES</u>	RAR	Propositions	TOTAL
<b>ADMINISTRATION GENERALE : OPERATIONS NON AFFECTEES</b>							
Remboursement capital des emprunts		165 000,00 €	165 000,00 €	Reprise de l'excédent reporté 2014		86 447,43 €	86 447,43 €
Dépenses imprévues		110 000,00 €	110 000,00 €	Affectation du résultat 2014		462 317,57 €	462 317,57 €
Amortissements des subventions		66 000,00 €	66 000,00 €	Amortissements des immobilisations		185 000,00 €	185 000,00 €
01 Acquisition matériel informatique secrétariat		4 000,00 €	4 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement		512 108,00 €	512 108,00 €
01 Acquisition véhicule		12 000,00 €	12 000,00 €				
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>357 000,00 €</b>	<b>357 000,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>1 245 873,00 €</b>	<b>1 245 873,00 €</b>
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>							
Extension CBN à Ecueillé		400 000,00 €	400 000,00 €	DETR		120 000,00 €	120 000,00 €
				Emprunt		280 000,00 €	280 000,00 €
100 Versements cautions pépinière d'entreprises		2 000,00 €	2 000,00 €	Remboursement cautions		2 000,00 €	2 000,00 €
100 Travaux pépinière d'entreprises (toiture et climatisation)		40 000,00 €	40 000,00 €				
402 Aménagement du Musée de l'Automobile	216 725,00 €	35 000,00 €	251 725,00 €	FC TVA	38 000,00 €	5 000,00 €	43 000,00 €
				Subvention Région	80 000,00 €		80 000,00 €
				DETR		11 000,00 €	11 000,00 €
001 Subvention équipement budget annexe abattoir		70 000,00 €	70 000,00 €				
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>216 725,00 €</b>	<b>547 000,00 €</b>	<b>763 725,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>118 000,00 €</b>	<b>418 000,00 €</b>	<b>536 000,00 €</b>

INVESTISSEMENT (présentation par programme) – 2/3							
<u>DEPENSES</u>	RAR	Propositions	TOTAL	<u>RECETTES</u>	RAR	Propositions	TOTAL
<b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE</b>							
302 Programme voirie 2014	104 392,00 €	-71 392,00 €	33 000,00 €	Subvention FAR	12 388,00 €		12 388,00 €
305 Programme voirie 2015		427 000,00 €	427 000,00 €	Subvention FAR		98 000,00 €	98 000,00 €
303 Travaux ouvrages d'art		256 000,00 €	256 000,00 €	Subvention du Département		48 000,00 €	48 000,00 €
204 Aménagement Cœur de Village à Vicq-sur-Nahon				FC TVA	41 964,00 €	-14 000,00 €	27 964,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>104 392,00 €</b>	<b>611 608,00 €</b>	<b>716 000,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>54 352,00 €</b>	<b>132 000,00 €</b>	<b>186 352,00 €</b>
<b>SERVICES A LA POPULATION</b>							
501 Acquisition terrain déchetterie de Valençay		60 000,00 €	60 000,00 €				
501 Etude préalable et travaux plateforme de broyage déchetterie de Valençay		100 000,00 €	100 000,00 €	DETR		20 000,00 €	20 000,00 €
				Subvention Département		20 000,00 €	20 000,00 €
				FC TVA		8 000,00 €	8 000,00 €
504 Aménagement dalles déchetterie de Heugnes		5 000,00 €	5 000,00 €				
501 Acquisition conteneurs déchetterie de Valençay		5 000,00 €	5 000,00 €				
501 Acquisition bennes à capot déchetterie de Valençay		6 000,00 €	6 000,00 €				
502 Fournitures bacs et conteneurs à Valençay	3 000,00 €		3 000,00 €				
503 Aménagement points d'apport volontaires à Valençay		12 000,00 €	12 000,00 €	FC TVA		2 000,00 €	2 000,00 €

INVESTISSEMENT (présentation par programme) – 3/3							
<u>DEPENSES</u>	RAR	Propositions	TOTAL	<u>RECETTES</u>	RAR	Propositions	TOTAL
106 Travaux logements sociaux à Faverolles		5 000,00 €	5 000,00 €	Subvention PLUS	3 000,00 €		3 000,00 €
107 Immeuble logements sociaux à Heugnes				Vente du bâtiment		20 000,00 €	20 000,00 €
100 Espace Public Numérique				FC TVA		4 000,00 €	4 000,00 €
05 Travaux aménagement aires de jeux gymnase de Valençay		15 000,00 €	15 000,00 €	FC TVA		2 500,00 €	2 500,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>208 000,00 €</b>	<b>211 000,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>76 500,00 €</b>	<b>79 500,00 €</b>

SYNTHESE DE LA SECTION INVESTISSEMENT						
TOTAL GENERAL	<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
	RAR	Proposition	Total	RAR	Proposition	Total
	324 117,00 €	1 723 608,00 €	2 047 725,00 €	175 352,00 €	1 872 373,00 €	2 047 725,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le budget principal 2015 de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay tel que présenté par le Président.

*Le Président demande au Trésorier s'il a des remarques concernant les comptes de gestion et les budgets de la CCEV.*

*Monsieur Sylvain COLAS répond qu'il n'a aucune remarque à formuler, d'autant que l'ensemble de ces documents ont été élaborés en amont en collaboration entre ses services et ceux de la CCEV.*

*Monsieur Patrick MALET indique que certains montants inscrits au budget, qui ont fait l'objet de débat lors du DOB, ne correspondent pas à des opérations validées.*

*Monsieur Alain RAVOY, vice-Président délégué aux finances, explique qu'il s'agit de simples ouvertures de crédits, mais que ces opérations devront faire l'objet d'une nouvelle délibération approuvant leur réalisation, le cas échéant.*

Le Président présente aux délégués le projet de budget annexe « abattoir » 2015 suivant :

<b>FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b><u>DEPENSES</u></b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Pour mémoire budget 2014 (avec DM)</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Propositions budget 2015</b>
Charges de gestion générale	149 680,00 €	139 757,83 €	157 100,00 €
Charges de personnel	179 500,00 €	170 512,76 €	182 000,00 €
Virement en section d'investissement	25 000,00 €		48 483,05 €
Autres charges de gestion courante	15 500,00 €		15 500,00 €
Intérêts des emprunts	9 500,00 €	8 444,63 €	7 000,00 €
Charges exceptionnelles	3 500,00 €	1 809,05 €	3 500,00 €
Amortissements des biens	53 000,00 €	52 754,69 €	51 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>435 680,00 €</b>	<b>373 278,96 €</b>	<b>464 583,05 €</b>
<b><u>RECETTES</u></b>			
Excédent reporté	35 680,00 €	35 680,00 €	51 583,05 €
Remboursement sur rémunérations		219,36 €	
Vente de produits et prestations de services	335 000,00 €	348 463,05 €	348 000,00 €
Autres produits de gestion courante		521,38 €	
Subventions	50 000,00 €	50 015,00 €	50 000,00 €
Amortissements des subventions	15 000,00 €	13 716,50 €	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>435 680,00 €</b>	<b>448 615,29 €</b>	<b>464 583,05 €</b>

<b>INVESTISSEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b><u>DEPENSES</u></b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Restes à réaliser 2014</b>	<b>Propositions 2015</b>	<b>TOTAL 2015</b>
Déficit reporté		56 003,28 €	56 003,28 €
Capital des emprunts		55 000,00 €	55 000,00 €
Acquisition matériel ou outillage	6 566,00 €	4 483,05 €	11 049,05 €
Acquisition logiciel de facturation		7 000,00 €	7 000,00 €
Travaux de bâtiments	38 222,00 €	-9 000,00 €	29 222,00 €
Construction atelier de découpe	519 962,00 €	310 000,00 €	829 962,00 €
Amortissements des subventions		15 000,00 €	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>564 750,00 €</b>	<b>438 486,33 €</b>	<b>1 003 236,33 €</b>

<b>RECETTES</b>			
Affectation du résultat		23 753,28 €	23 753,28 €
Virement section de fonctionnement		48 483,05 €	48 483,05 €
Emprunt	65 000,00 €		65 000,00 €
Subventions atelier de découpe	213 000,00 €	452 000,00 €	665 000,00 €
Subvention d'équipement du budget principal		70 000,00 €	70 000,00 €
Emprunt atelier de découpe	319 000,00 €	-239 000,00 €	80 000,00 €
Amortissements des biens		51 000,00 €	51 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>597 000,00 €</b>	<b>406 236,33 €</b>	<b>1 003 236,33 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe « abattoir » 2015 de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay tel que présenté par le Président.

*Le Président indique que l'abattoir a fait un très bon 1<sup>er</sup> trimestre et que des pistes sont à l'étude pour développer son activité avec le Loir-et-Cher. Il précise qu'il rencontrera prochainement le Directeur d'Intermarché Valençay pour envisager une collaboration.*

### **DOSSIER N°6-3 : BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES » 2015** *Délibération n° 2015/57*

Le Président présente aux délégués le projet de budget annexe « aménagement des zones d'activités » 2015 suivant :

<b>FONCTIONNEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b>DEPENSES</b>			
<b>CHAPITRES</b>	<b>Pour mémoire budget 2014 (avec DM)</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Propositions budget 2015</b>
Charges de gestion générale	32 425,74 €	5 159,61 €	23 745,14 €
Virement en section d'investissement	130 318,00 €		110 000,00 €
Autres charges de gestion courante	3 000,00 €		2 000,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>166 743,74 €</b>	<b>5 159,61 €</b>	<b>136 745,14 €</b>
<b>RECETTES</b>			
Excédent reporté	46 743,74 €	46 743,74 €	85 745,14 €
Produits des services, du domaine		670,00 €	1 000,00 €
Subventions	120 000,00 €	120 000,00 €	50 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>166 743,74 €</b>	<b>167 413,74 €</b>	<b>136 745,14 €</b>



<b>INVESTISSEMENT (présentation simplifiée)</b>			
<b><u>DEPENSES</u></b>			
<b>LIBELLES</b>	<b>Restes à réaliser 2014</b>	<b>Propositions 2015</b>	<b>TOTAL 2015</b>
Déficit reporté		11 508,99 €	11 508,99 €
Acquisition terrains et travaux d'aménagement ZA de Vicq-sur-Nahon		140 000,00 €	140 000,00 €
Travaux d'aménagement (travaux divers et signalisation)	15 000,00 €	35 000,00 €	50 000,00 €
Dépenses imprévues		2 000,00 €	2 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>188 508,99 €</b>	<b>203 508,99 €</b>
<b><u>RECETTES</u></b>			
Affectation du résultat		76 508,99 €	76 508,99 €
Virement section de fonctionnement		110 000,00 €	110 000,00 €
Vente de terrains ZA de VALENCAY		17 000,00 €	17 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>203 508,99 €</b>	<b>203 508,99 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le budget annexe « aménagement des zones d'activités » 2015 de la Communauté de Communes Ecuillé – Valençay tel que présenté par le Président.

*Le Président indique que les travaux relatifs à la plateforme de distribution du courrier vont débiter prochainement et il se réjouit de cette nouvelle activité sur le secteur qui devrait voir l'arrivée d'une quarantaine de facteurs en rotation sur cette plateforme.*

## **DOSSIER N°7 : ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2015 POUR LA COMMUNE DE VICQ-SUR-NAHON**

*Délibération n° 2015/58*

Le Président rappelle que, comme le permet le Code Général des Impôts et principalement l'article 1609 nonies C, le montant de la dotation de compensation versée aux communes peut être rectifié par délibération concordante de la Communauté de Communes et de la commune concernée.

D'un commun accord entre la CCEV et la commune de Vicq-sur-Nahon, il sera procédé à la rectification du montant de la dotation initialement prévue à hauteur de 59 167 €, la commune de Vicq-sur-Nahon versant une dotation de compensation négative de 4 142,20 €.

Le nouveau montant de l'attribution de compensation de la commune de Vicq-sur-Nahon s'établit donc pour 2015 à 55 024,99 €.

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Décide de rectifier la dotation de compensation à la commune de Vicq-sur-Nahon, en sollicitant une dotation de compensation négative de 4 142,20 € pour l'année 2015,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

## PERSONNEL

### DOSSIER N°8 : OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT D'ACCUEIL A LA DECHETTERIE DES PORTES DE VALENÇAY Délibération n° 2015/59

Suite au reclassement pour inaptitude physique d'un agent initialement affecté à la déchetterie de Valençay, il convient de créer un emploi permanent à temps non complet, au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, basé sur une durée hebdomadaire de 20 heures et ce à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

Il convient d'autoriser le Président à faire la vacance d'emploi et procéder au recrutement de l'agent.

En cas de dépassement de son temps de travail, l'agent sera rémunéré en heures complémentaires dans la limite des 35 heures et ce à titre exceptionnel.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les nécessités du service de la déchetterie des Portes à Valençay,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, emploi permanent à temps non complet, basé sur une durée hebdomadaire de 20 heures à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015,
- Autorise le Président à procéder à la vacance d'emploi et au recrutement de l'agent, et à signer tout document relatif à cette affaire.

*Le Président précise que l'agent actuellement en poste est de très bonne volonté mais qu'en raison de ses difficultés à intégrer certaines consignes de tri, son contrat ne sera pas renouvelé. En effet, la CCEV a reçu de nombreuses fiches de déclassement de bennes ainsi que des courriers des éco-organismes concernés demandant expressément une amélioration de la situation.*

*Monsieur Marcel DECOURTIEUX fait remarquer qu'il s'agit d'une personne courageuse et très serviable.*

*Monsieur Alain REUILLON, vice-Président délégué au service de gestion des déchets, confirme la bonne volonté de cet agent mais explique qu'en dépit des formations dont il a pu bénéficier, aucune amélioration n'a été notée.*

*Monsieur Philippe KOCHER propose de recruter un emploi sous contrat aidé.*

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### DOSSIER N°9 : ZA DE VILLEGOUIN : ETABLISSEMENT DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS DISPONIBLES Délibération n° 2015/60

Dans le cadre de la prise de compétence de la zone d'activités de la Croix de la Barre à Villegouin par la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay, il convient d'établir le prix de vente des terrains afférents.

Cependant, le Président indique que pour l'heure, le service des Domaines n'a pas transmis son estimation. Il propose donc de surseoir à cette décision à un prochain conseil communautaire.

Vu l'absence de l'estimation du service des Domaines,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire décide de surseoir à l'établissement du prix de vente des terrains de la zone d'activités de la Croix de la Barre à Villegouin.

**DOSSIER N°10 : ZA DE L'ARAY A ECUEILLE : ETABLISSEMENT DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS DISPONIBLES** *Délibération n° 2015/61*

Dans le cadre de la prise de compétence de la zone d'activités de l'Aray à Ecuillé par la Communauté de Communes Ecuillé – Valençay, il convient d'établir le prix de vente des terrains afférents.

Cependant, le Président indique que pour l'heure, le service des Domaines n'a pas transmis son estimation. Il propose donc de surseoir à cette décision à un prochain conseil communautaire.

Vu l'absence de l'estimation du service des Domaines,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire décide de surseoir à l'établissement du prix de vente des terrains de la zone d'activités de l'Aray à Ecuillé.

*Monsieur Jean AUFRERE demande le prix moyen des zones d'activités de la CCEV.*

*Madame Alice CAILLAT répond qu'il oscille entre 3 € et 4,67 € le m<sup>2</sup>.*

**ESPACE GÂTINES**

**DOSSIER N°11 : SIGNATURE DES CONVENTIONS SPRO** *Délibération n° 2015/62*

Le Président expose que l'orientation est un droit et un enjeu majeur pour chaque personne, tout au long de sa vie.

Dans son article 22, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale affirme que « toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle ».

La politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur est définie, au niveau national, par l'Etat. La Région, quant à elle, organise le service public régional de l'orientation (SPRO) tout au long de la vie et coordonne sur son territoire les actions des organismes qui concourent à ce dernier, structurés en réseau, en direction des publics jeunes et adultes. L'objectif est d'organiser un service qui tienne compte des évolutions du contexte économique et social, des usages, des comportements et des besoins des personnes, ainsi que des objectifs de développement économique des territoires.

Dans ce cadre, le Président propose de faire du PIJ-EPN de l'Espace Gâtines l'un des acteurs de ce réseau. Il convient donc de l'autoriser à signer les conventions afférentes avec l'ensemble des protagonistes du SPRO en Région Centre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- Approuve la participation du PIJ-EPN de l'Espace Gâtines au réseau SPRO de la Région Centre,
- Autorise le Président à signer les conventions afférentes et tout document relatif à ce dossier.

*Monsieur Philippe KOCHER quitte la séance 19 h.*

## QUESTIONS DIVERSES

- **Lancement de la saison touristique** : le Président indique que le lancement de la saison touristique aura lieu le 23 avril 2015, à 18 h 15. Les invités se déplaceront du Musée de l'Automobile au Château en passant par l'Office de Tourisme de Valençay. En outre, il précise qu'une réunion de coordination des acteurs du tourisme sera prochainement organisée afin de caler le démarrage de la saison.

*Monsieur Denis LOGIE arrive en séance à 19 h 10.*

- **Fermeture de classes en écoles maternelles et primaires** : Monsieur Patrick MALET remercie le Président de son intervention par courrier auprès du DASEN, considérant qu'il est bien d'intervenir en amont des décisions de fermeture définitive. Monsieur Bruno TAILLANDIER fait part de sa colère face à la fermeture de ces classes, qui touche le territoire jusqu'à Saint Aignan. Il trouve que par ces choix, l'Etat est en train de tout détruire. Monsieur Patrick MALET rappelle l'importance d'être solidaire. Le Président indique que la réunion avec les syndicats sera importante et déplore que des décisions aussi importantes soient prises sans les élus. Il a évoqué ce sujet avec le sous-Préfet, Monsieur Jean-Marc GIRAUD. Madame Mireille CHALOPIN rappelle que 7 communes de la CCEV sont concernées soit plus du tiers, et ajoute que les enseignants n'ont pas été prévenus. Monsieur Guy LEVEQUE explique qu'alors qu'une école neuve va ouvrir ses portes à Châtillon, une classe va fermer dans le même temps.

Luçay-le-Mâle : avisé par courrier + visite de l'inspecteur d'académie

SIRP Faverolles-Lye-Villentrois : visite de l'inspecteur d'académie (pas de courrier)

SIRP Heugnes-Pellevoisin : avisé par courrier (pas de visite de l'inspecteur d'académie)

La Vernelle : visite de l'inspecteur d'académie (pas de courrier)

- **Tourisme** : Monsieur Gilles BRANCHOUX, Président de l'Office de Tourisme de Valençay, remercie les conseillers pour leur soutien financier à l'Office et les informe qu'une conférence de Monsieur Jacques CHARVET, pilote de chasse, pilote de la Patrouille de France et pilote de ligne, sera organisée le 24 avril 2015, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Valençay.

- **Problème de dépôts sauvages** : Madame Chantal GODART, Maire de Selles-sur-Nahon, demande que son problème soit résolu rapidement. Elle fait part de sa déception concernant l'incapacité à agir de la gendarmerie. Le Président indique que l'arrêté du Maire instaurant la collecte en points de regroupement sera transmis en recommandé à l'administré concerné.

- **Saison culturelle** : Madame Annick BROSSIER, vice-Présidente déléguée à la culture, rappelle qu'un spectacle de danse contemporaine gratuit aura lieu le samedi 11 avril 2015, à 17 h, à la salle des fêtes de Vicq-sur-Nahon. Elle invite les conseillers à y assister.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 19 h 30.